

LA COLLINE *Pyɔ̌-byú* ET L'ORPAILLAGE

Sayouba BAMA

Doctorant en Histoire politique et sociale
Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

bamasayouba2@gmail.com

&

Bienvenue Nebila BAMA

Doctorant en Sciences du langage
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

bienvenuebama@gmail.com

Résumé : A côté de la préservation du patrimoine culturel qui s'avère une nécessité, la satisfaction des besoins quotidiens s'avère un impératif se traduisant par la prolifération ces dernières décennies des sites miniers industriels et artisanaux au Burkina Faso. C'est ainsi que la colline *Pyɔ̌-byú*, considérée par les populations de Zoula et environnants comme faisant partie de leur patrimoine culturel immobilier a vu l'orpaillage s'installer à ses environs courant 2008. Dès lors, l'on est amené à se questionner sur ce qui fonde le caractère culturel de cette colline et les rapports qui existent entre elle et la pratique de l'orpaillage. Pour ce faire, l'exploitation documentaire, l'observation participante et des enquêtes de terrain ont été utilisées comme méthodes de collecte des données. L'analyse des données collectées révèle que la colline *Pyɔ̌-byú* est un important site abritant des vestiges du patrimoine culturel matériel et archéologique et que son culte revêt une importance politique et sociale. Aussi, la pratique de l'orpaillage constitue-t-elle une menace pour sa survie en tant que patrimoine culturel. Il sied alors de trouver les mécanismes adéquats qui permettent de maintenir l'orpaillage et de préserver la colline *Pyɔ̌-byú*.

Mots-clés : Zoula, *Pyɔ̌-byú*, orpaillage, archéologie, patrimoine culturel.

Abstract: Alongside the preservation of cultural heritage, which is a necessity, the satisfaction of daily needs is an imperative reflected in the proliferation of industrial and artisanal mining sites in Burkina Faso. This is how people starting gold mining activities in 2008 by the sides of *Pyɔ̌-byú* Hill which is considered by the people of Zoula and the surrounding area as part of their cultural heritage. Therefore, one is can question what constitutes the cultural character of this hill, and the impacts of the practice of gold mining on it. Analysis of the collected data reveals that *Pyɔ̌-byú* Hill is an important site housing remains of material and archeological cultural heritage and that its cult has political and social significance. Moreover, the practice of gold panning constitutes a threat to its survival as a cultural heritage. It is therefore necessary to find the appropriate strategies which will allow gold mining to continue and preserve *Pyɔ̌-byú* Hill.

Keywords: Zoula, *Pyɔ̌-byú*, gold mining, cultural heritage, archaeology

Introduction

Les mutations socioculturelles font naître des sujets susceptibles d'interroger les composantes de la société. De nos jours, la question de la gestion du patrimoine culturel est l'un des sujets qui attirent l'attention du public burkinabè. Il est de plus en plus évoqué dans le cadre de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Cependant, l'exploitation minière et surtout artisanale que connaissent certaines localités du Burkina Faso ces dernières décennies, a embarqué les populations dans la recherche des moyens de subsistance. Ainsi, se pose avec acuité la problématique de la gestion du patrimoine culturel dans la zone de Zoula où l'orpaillage artisanal s'est implanté depuis 2008. L'on est amené à se poser quelques questions. Qu'est-ce qui fait de la colline *Pyɔ̀-byú* (colline noire) un patrimoine culturel ? Quels sont les rapports entre ce site et la pratique de l'orpaillage ? La présente étude vise à élucider ce qui fonde le caractère culturel de la « Colline noire » et à relever les impacts de l'exploitation artisanale d'or sur celle-ci. Cette étude s'articule autour de trois points principaux. D'abord, l'écrit lève le voile sur le caractère culturel et historique de la colline *Pyɔ̀-byú*. Aussi, permet-elle de revenir sur la genèse de l'implantation de l'orpaillage au pied de ladite colline et enfin, cette contribution permet d'appréhender des perspectives allant dans le sens de la sauvegarde du site culturel menacé par la pratique de l'orpaillage. Cette production ne saurait être possible sans une démarche méthodologique. Celle adoptée dans ce cas d'espèce est celle des sciences sociales notamment celle utilisée en histoire.

1. Méthodologie de recherche

Diverses sources sont confrontées pour la présente étude. Il s'agit de sources écrites, des entretiens oraux, de l'observation participante, et de l'archéologie. Pour ce qui est des sources écrites, non seulement des documents traitant des thèmes en lien avec l'archéologie du milieu de Zoula ou en lien avec l'impact de l'orpaillage sur le milieu de Zoula mais aussi des documents abordant l'histoire de la mise en place des populations sont mis à contribution. Ainsi, Bama (2001) dans son travail de Maîtrise identifie les témoins archéologiques de Zoula notamment des anciennes mines et ateliers de réduction de fer, des abris sous roche, des anciens habitats, etc. Bassole (2017) quant à lui, attire l'attention sur l'impact de l'orpaillage en rapport avec le milieu environnemental de Zoula dans son Mémoire de Maîtrise. Une thématique en rapport avec le patrimoine culturel ne peut être abordée sans investiguer auprès des gardiens de ce patrimoine. Les entretiens oraux et l'observation participante ont consisté à la collecte des données orales. En effet, cette méthode implique non seulement le grand-prêtre du culte de *Pyɔ̀-byú* et ses notables mais elle concerne les populations riveraines et les acteurs de l'orpaillage. A cet effet, les informations ont été collectées auprès d'une (1) doyenne ayant pris part à quatre reprises à la grande cérémonie festive adressée à la colline, de deux (2) notables riverains de la colline et membres du clan Bama, d'un conseiller villageois de développement, et d'un (1) orpailleur, d'un (1) agent contrôleur des Eaux et Forêts, d'un (1) administrateur des services touristiques et hôteliers.

L'archéologie est cette science qui se propose d'établir une relation entre les vestiges et leurs auteurs afin de déterminer le mode de vie qui prévalait. A cet effet, une prospection du site a été réalisée en vue d'identifier les potentiels ateliers de réduction de minerai de fer et les mines d'extraction de minerai. L'approche basée sur l'exploitation des sources écrites en lien

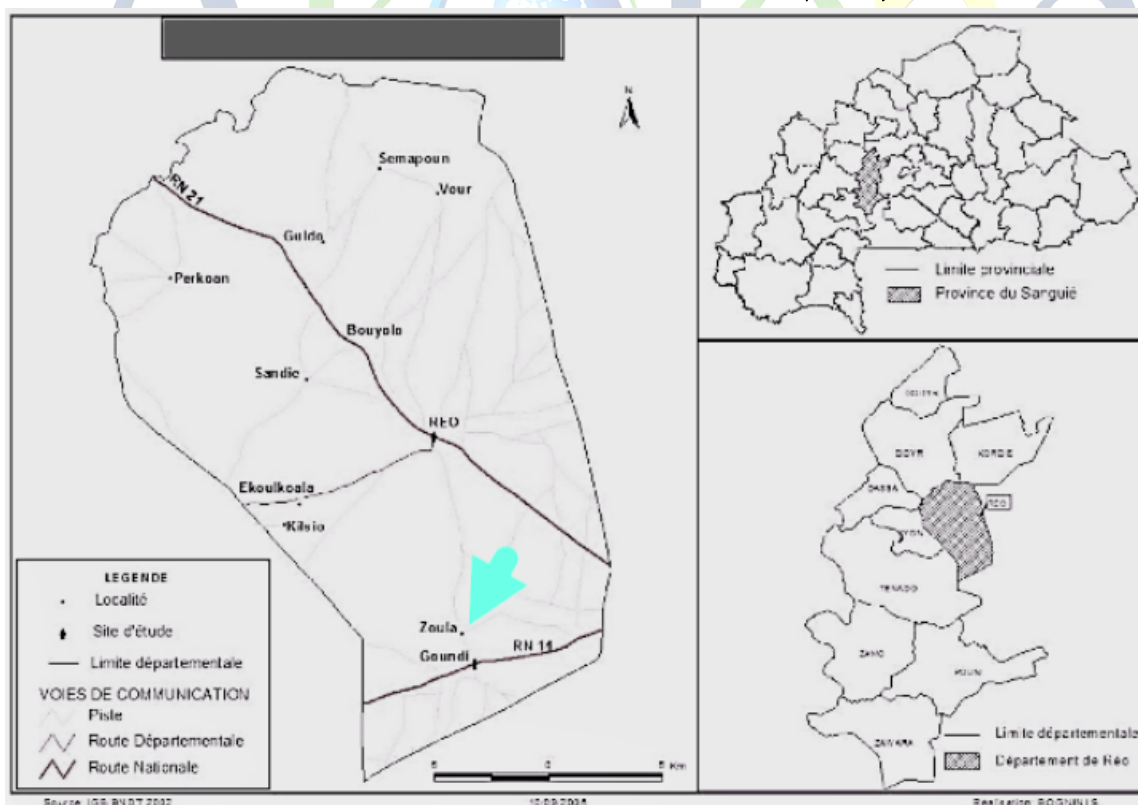
avec la présente thématique associée à l'observation participative a permis de générer des résultats.

2. Résultats et discussion

2.1 Présentation de la zone d'étude

Le site de *Pyɔ-byɔ* est une colline située au nord du village de Goundi et dans la partie ouest du village de Zoula. Une grande partie de cette colline est implantée dans les quartiers *Jishèn* et *Pyɔkùrə*, tous deux des quartiers de Zoula. Le village de Zoula est l'un des douze villages de la commune de Réo (cf. la carte N°1 à la page 3). Il est situé au sud à environ huit kilomètres de Réo, Chef-lieu de la province du Sanguié, située dans la Région du Centre-Ouest. La population de Zoula est majoritairement composée de Lyèla encore appelés les Nord-Nuna. Ce groupe social appartient au groupe dit « Gurunsi ». Le site *Pyɔ-byɔ* est à environ trois (3) km au nord de la route nationale N°14 qui rallie les villes de Koudougou et Dédougou. Il est un important site au regard de son caractère culturel et historique reconnu et entretenu par les populations riveraines. La carte ci-dessous indique la localisation du village de Zoula dans la commune de Réo, dans la Province du Sanguié.

Carte n°1 : Situation de la zone d'étude (Zoula)



Source : IGR. RNDT 2022 (adaptée)

2.2 Le caractère culturel et historique de la colline *Pyɔ-byú*

Le site de *Pyɔ-byú* est un élément du patrimoine naturel à caractère historique et culturel. Ce type de site est entendu selon Simporté (2005 : 438) comme des sites naturels rendus culturels par l'homme. Pour lui, ces sites naturels sont devenus culturels par le biais des mythes et des légendes forgés et entretenus par les populations. Le site est un référentiel du point de vue ethnographique pour la population de Zoula et les environs¹. Le caractère archéologique du site *Pyɔ-byú* réside dans le fait qu'il abrite deux mines d'extraction du minerai de fer à savoir *myèlé* et *éshá-jál* et plusieurs ateliers de réduction de minerais.

-La mine n°1 : *myèlé*

Elle se localise aux coordonnées géographiques 30p 557525 et 1354164. Suivant le type de travaux, cette mine se loge dans la partie supérieure de la colline. L'ouverture de la tranchée ne respecte aucune forme géométrique. La végétation aux alentours est composée d'arbustes en majorités et *Lannea microcarapa* (*Lipoun* en langue locale *lyèlé*).

Photo n°1 : mine n°1 de la colline *Pyɔ-byú*



Vue d'ensemble de la mine

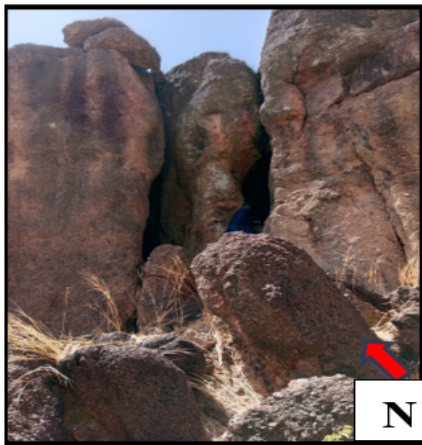
Ouverture de la galerie

Source : Bama Sayouba, Zoula avril 2024

-La mine n°2 : *éshá-jál*

La deuxième mine est située à 500 m de la première dans la partie sud de la colline. Elle est localisée aux coordonnées géographiques 30p 556523 et 1353691. Cette mine se caractérise par l'existence de deux cavités ou chambres à l'intérieur. Leurs parois intérieures sont très bien taillées. La végétation au sommet de la mine est composée d'espèces comme le *Guiera senegalensis* (*Eyafli* en langue locale *lyèlé*) ; le *Lannea microcarapa* (*Lipoun* *lyèlé*).

¹ Bama Nébila, entretien du 04-08-2024 à Zoula

Photo n°2 : mine n°1 de la colline *Pyɔ̀-byú*

Ouverture de la galerie

l'intérieur de la mine

Source : Bama Sayouba, Zoula avril 2024

S'interrogeant sur l'origine de ces mines, une démarche archéologique était nécessaire. Cela a consisté à une prospection du terrain en vue d'identifier des témoins matériels du passé permettant d'avoir des renseignements sur ces abris. A ce sujet, plus de six (6) sites d'ateliers de réduction de minerais de fer ont été identifiés aux alentours de la colline *Pyɔ̀-byú*. Sur ces sites de réduction de fer, une observation directe a permis de voir in situ des amas de scories, des fragments de tuyères, des tessons de céramique mais aussi des bases de fourneaux encore visibles. Les dimensions des fourneaux variaient. A l'intérieur de ces derniers, des scories sont piégées. Ces vestiges de la métallurgie ancienne du fer constituent des preuves matérielles de l'activité de la sidérurgie à Zoula. Il faut noter que l'on ne saurait réduire du minerai de fer sans qu'il en existe des mines d'extraction de ce minerai. C'est ce qui renforce la thèse selon laquelle qu'au cours de l'histoire, *myèlé* et *éshá-jál* ont été de grands pôles d'extraction de minerais devant servir à la réduction du fer. Les traces d'outils ayant servi à extraire le minerai de fer sont encore identifiables sur les parois de ces mines. Ensuite, le site *Pyɔ̀-byú* reste un symbole historique dans la mémoire des peuples riverains, car les deux (2) mines qu'il abrite ont servi de refuges aux résistants pendant la période coloniale et surtout lors de la révolte de 1915 en zone Nord-Nuna. Ozombié Bama est le Chef de terre qui a reçu les missionnaires catholiques à Zoula en 1912, refoulés de Koudougou avant de les convoyer à Réo auprès de *Pyɔ̀* Ognini Bassolé (pouvoir colonial)². C'est d'ailleurs sous la vision éclairée du grand-prêtre Ozombié que les populations de Zoula ont pris part à la résistance de 1915 dans le Nord-Nuna. Les résistants ont choisi les cavernes *myèlé* et *éshá-jál* de *Pyɔ̀-byú* comme base arrière pour réprimer les dérives des administrateurs coloniaux comme le témoignent ces propos de Bayili (1998 :38) : « A Gundi et Zula les archers foncent sur les reconnaissances » Etant escarpé, le site *Pyɔ̀-byú* constituait un terrain propice de combat en retrait des villages. Toute chose qui permettait

² Bama Ogo, entretien du 04-08-2024 à Zoula

d'éviter que les femmes et les enfants soient pris pour cibles. Des témoignages collectés sur le terrain il ressort que les résistants furent piégés et enfumés dans ces deux (2) mines sus citées. La colline *Pyɔ-byú* leur servit ainsi de sépulture. Selon Bayili (1998 :38) c'est au cours du mois de mars [1916] que la résistance à Zoula sera farouchement réprimée après de vifs combats. Mais comment la colline *Pyɔ-byú* abritant ces abris sous cuirasse est rentrée dans l'infrastructure religieuse traditionnelle des populations ?

Dans la conception ancestrale africaine, il n'existe nullement un quelconque polythéisme. C'est aussi l'avis de Bado quand il écrit : « Le monothéisme n'est pas l'apanage du christianisme ou de l'islam ou du judaïsme. Il y a un monothéisme africain que les religions dites révélées ne veulent pas reconnaître » (s.d., :15). Les sociétés du Burkina Faso ont toujours eu la notion de Dieu unique et sans associé. Comme c'est d'ailleurs reconnu dans les langues locales ainsi, dans la langue locale, le *lyèlé*, Dieu se dit Yi. Il est unique. Par ailleurs, Bama précise que : « Dans la tradition ancestrale africaine, ce qui relie l'homme à Dieu se manifeste par des choses matérielles concrètes. Il peut s'agir d'un bois, d'une rivière, d'un arbre, d'une montagne, d'une pierre, etc. » (2001 :76). C'est ainsi que les premiers habitants de Zoula c'est-à-dire les Bama ont sollicité la protection de la colline face à tout danger et sa bénédiction pour la prospérité. Ils ont choisi une pierre sur laquelle ils font des sacrifices. Le maître du culte est issu du clan des Bama. Celui-ci n'est personne d'autre que le *cé-cá-bal* (chef de terre). Des témoignages de nos enquêtés, nous distinguons trois (3) types de sacrifices selon leurs demandeurs. Ce sont les sacrifices demandés par des particuliers pour demander la protection et la bénédiction, les sacrifices faits par les garants de la tradition pour demander la protection du village, pour rendre grâce pour la saison écoulée, et les sacrifices fait à l'avènement de tout nouveau chef de terre. Le chef de terre est le plus âgé de la génération la plus ancienne. C'est ainsi que se fait la succession. Il est chef de terre et maître du culte à vie.

Il sied de s'attarder sur ce dernier type de sacrifice car il revêt un caractère politique et social hautement symbolique. Lorsqu'une personne est désignée comme le nouveau chef de terre, et que celui-ci décide de célébrer officiellement son accession à la chefferie de terre en promettant d'offrir un taureau à la colline *Pyɔ-byú*, de concert avec les notables, une date est choisie à cet effet. La nouvelle est propagée dans chaque clan à travers leurs représentants qui siègent au conseil de la chefferie de terre. Le *pyɔ-lwál* (quête pour la colline) est alors décrété. Le *pyɔ-lwál* consiste à envoyer les femmes des différentes concessions du village de Zoula comme émissaires dans les belles familles où qu'elles se trouvent pour informer de la date d'installation officielle du nouveau chef de terre et pour demander du soutien pour l'accomplissement des sacrifices et l'organisation des festivités. Les aides sont généralement composées de bétail (moutons, cabris), de la volaille (poulets), des céréales (mil, sorgho, petit mil), des cauris puis plus tard l'argent. Tous ces biens reçus des *càmmá* et *nə́kɔ-byá* participent à la cérémonie. Chaque *kèlé* (concession) garde les dons reçus lors des sorties des femmes pour attendre le grand jour.

Bama (2001 :80) décrit ce grand jour de culte à la colline *Pyɔ-byú* par le nouveau Chef de terre en ces termes :

« Le jour de la cérémonie, le chef de terre, grand-prêtre officiant arrive sur le sanctuaire en tête d'une délégation au son des tam-tams et des flûtes. On voit converger de partout les membres de chaque famille désirant faire des sacrifices avec leurs animaux qui sont soit

des moutons, des cabris, des poulets soit du dolo et de la nourriture. Chacun remet son animal au chef de terre assis bien à vue au milieu des pierres avec ses notables. Il immole l'animal et répand le sang partout. Il faut noter que l'intéressé remet son animal à sacrifier après avoir dit ses intentions. Quant à la nourriture, elle est malaxée et versée sur les lieux du culte. Toute la bière du dolo est aussi versée après les incantations. Les gros animaux immolés font l'objet d'un partage et les petits sont cuits sur place. Le célébrant principal (grand-prêtre), au début de la cérémonie, invoque les esprits des ancêtres, demande la prospérité, la paix, la justice, les faveurs de la nature (pluie, bonne récolte) pour l'ensemble du village. »

Une fois le rituel accompli et les festivités débutées au lieu du culte, une grande pluie accompagnait les populations à redescendre de la colline³. Lors de l'avant-dernière cérémonie rituelle à la date du 18 Juin 1995 (Mangala Ossana Bama était le grand-prêtre), une grande pluie avait "préparer le terrain la veille des sacrifices". A la dernière cérémonie rituelle en date de Juin 2006 (Ogo Bama était le grand-prêtre), une pluie a encore réaffirmé la tradition. Après le rituel sur la colline, la fête continue dans les *kálsɛ*⁴(concessions). Toutes les différentes familles présentes dans le village reçoivent chacune ses alliés venus des autres villages du Nord-Nuna. Ils se partagent la nourriture et la bière de mil ; s'en suivent des danses au rythme des tam-tams et flûtes. Ainsi le nouveau chef de terre est officiellement installé et reconnu par les populations. L'intérêt qu'il y a à mobiliser beaucoup de ressources, et surtout les clans du village (les alliés, la nourriture, etc.), n'est pas seulement que festif, il est aussi diplomatique. Traditionnellement à Zoula, le culte de la terre n'est pas un élément fédérateur de tous les clans. En effet, chacun des trois clans qui revendiquent la primauté sur les terres de Zoula a son propre culte de la terre. Il s'agit des clans des Bakala, des Bama et des N'do. Cependant, ce grand rassemblement qui d'ailleurs reste l'unique événement traditionnel autour duquel tous les clans de Zoula se retrouvent, permet un rapprochement entre les clans à travers le partage. Cette cérémonie permet également de rappeler et d'appeler à renforcer les liens de familles qui existent entre lignages et d'autres lignages dans d'autres villages proches ou lointains. Le caractère sacré de la colline *Pyɔ-byú* se manifeste par la croyance à l'existence de génies qui y habitent. Les populations pensent également que certains enfants y sont issus, d'où les toponymes *Opyɔ* (homme) et *Epyɔ* (femme), tous deux signifiant colline. Ces prénoms sont l'aboutissement de deux (2) démarches. Dans un premier temps, lorsqu'un couple tarde à avoir un enfant, il peut aller solliciter l'aide et la bénédiction de la colline à travers un sacrifice. Lorsque le vœu se réalise et que la femme conçoit, à l'accouchement, l'enfant est nommé *Opyɔ* ou *Epyɔ* car le couple estime qu'il est le don de la colline. Dans un deuxième temps, lorsque l'enfant est malade de façon chronique, les *vùrɔ* (oracles) sont consultés. Ceux-ci peuvent révéler que l'enfant est issu de la colline. Par conséquent, un sacrifice doit être fait à la colline en guise de réparation et l'enfant nommé *Opyɔ* ou *Epyɔ* selon qu'il est du sexe masculin ou féminin. Selon les témoignages émanant des enquêtes orales, ces sacrifices aussitôt faits, la situation sanitaire de l'enfant s'améliore. Tous les enfants qui portent les noms *Opyɔ* ou *Epyɔ* chez les Lyéla ne

³ Bama Ogo, entretien du 04-08-2024 à Zoula

⁴ Kansono Emoua, entretien du 16-09-2024 à Zoula

sont pas tous issus de la colline *Pyɔ̀-byú*, mais quelques-uns, pouvant être de Zoula ou d'autres villages y sont issus. Ainsi, la croyance à la capacité de la colline *Pyɔ̀-byú* d'exaucer les vœux est si profonde que sa sacralité ne souffre d'aucun doute au sein de la population. En somme, disons que le site *Pyɔ̀-byú* reste une richesse inestimable aux yeux des populations quoique l'orpaillage s'y soit installé.

-Genèse de l'implantation de l'orpaillage du site Pyɔ̀-byú

À l'image du pays, la commune de Réo a connu un boom minier ces dernières décennies. L'orpaillage à Zoula a commencé en novembre 2008. Il est le résultat de chercheurs d'or locaux venus de Kyon, un département de la province du Sanguié. L'implantation du site d'or dans le quartier *Pyɔ̀-kùrɔ̀* est le résultat d'une série de concertations entre les chercheurs d'or et les autorités coutumières du village et celles communales à Réo. Un consensus avait été trouvé entre les différentes parties afin de permettre un bon fonctionnement du site. Quand bien même les populations locales voyaient en cette installation du site d'or, une source de revenu qui allait offrir à la jeunesse une stabilité économique, elles étaient aussi soucieuses de la désorganisation de la société dont était déjà victime certaines zones minières. C'est pourquoi les autorités coutumières avaient mis en place un conseil de suivi des activités sur le site. Ce conseil avait pour rôle d'interpeller les fautifs sur leurs actes et aussi procéder à des remédiations. Des sacrifices étaient toujours initiés pour le bon déroulement d'exploitation aurifère. Au nombre de ces sacrifices, on peut retenir ceux exécutés après consultation afin d'éloigner le danger ; il y a des sacrifices après un cas d'éboulement comme étant une réparation et enfin, il y a des sacrifices collectifs ou individuels au quotidien pour demander la bénédiction des esprits de la colline. Cependant, malgré cette vigilance de départ des premiers responsables, il faut souligner que beaucoup des paramètres comme la délimitation de la zone concernée et la durée exploitation artisanale n'avaient pas été pris en compte. Ces éléments ont par la suite complexifié l'activité minière et la gestion du milieu naturel.

Au départ, l'exploitation de l'or qui exigeait la force des hommes valides pour le fonçage des galeries va voir arriver un nouveau groupe d'exploitants. Ce sont les femmes et les enfants qui vont eux aussi se lancer dans la recherche d'or en grattant la partie superficielle du sol ou en tamisant les tas de terre issue des galeries. Cette pratique a commencé à Zoula courant 2010 et se poursuit jusqu'à nos jours. Désormais, tout le village et ses environs (Gundi, Kukuldi, Kelsio, Ekulkoala, Réo) vivent au rythme du site minier. Au-delà de ces populations, ce sont les populations venues des autres villages de la province du Sanguié mais aussi du reste du Burkina Faso. On identifie notamment des Lyèla, des Moose, des Bissa, des Samo, des Yarcé, des Gurmantché, des Peulhs, des Togolais et des Sénégalais parmi les orpailleurs. Le site est un véritable pôle d'attraction communautaire. La répartition des tâches se faisaient en fonction de la capacité des hommes, selon le genre et selon la spécialisation. Les zones de teneur en or s'amenuisent. Dès lors, tout espace apparaît comme une zone susceptible de contenir de l'or et donc potentiellement exploitable. C'est ainsi que les orpailleurs issus du village ou venus d'ailleurs vont commencer à prospecter les alentours du site sacré, la colline *Pyɔ̀-byú*. Comme si cela ne suffisait pas, ceux-ci vont ouvrir des galeries au sommet de la colline. Toutefois, la vigilance des garants de la tradition permettra de recadrer l'activité vis-à-vis du site culturel. Toute chose à laquelle tous ont adhéré. Mais dans la perspective de la protection et de la

valorisation de ce site, les efforts des dignitaires de la tradition doivent être appuyés par d'autres actions.

-Perspectives pour la préservation du site Pyɔ-byú

De nombreux défis se posent au peuple burkinabè aujourd'hui. Il s'agit entre autres des défis sécuritaires, alimentaire et identitaire. Comment faire face à tous ces défis en même temps ? Faut-il prioriser l'un et l'autre ? On estime que tous ces défis peuvent être relevés à la fois si on prend conscience de l'importance de tous. La cohésion sociale peut se renforcer autour de la promotion des ressources identitaires communes. Cela permet de conjuguer les intelligences afin de dégager des pistes vers la stabilité et le développement durable. L'exploitation artisanale de l'or apporte certes des devises aux populations et à l'Etat. Cependant, cette activité peut s'avérer nuisible au patrimoine culturel des peuples. Plutôt que de combattre l'orpaillage, il est judicieux de s'appuyer sur les dispositifs règlementaires et juridiques pour envisager la description, la protection et la promotion du patrimoine culturel qu'est la colline Pyɔ-byú en mettant à contribution les orpailleurs qui se reconnaissent en ce patrimoine. En attendant que des fouilles archéologiques viennent mettre en lumière tout le potentiel archéologique et historique de la colline Pyɔ-byú il convient de : mener des actions d'informations et de sensibilisation à l'endroit des populations locales en générale et aux autorités coutumières en particulier de la richesse culturelle, historique et économique que présente la protection de ce patrimoine culturel qu'est la colline Pyɔ-byú ; entreprendre des démarches auprès des autorités communales et des acteurs en charge de la culture au niveau provincial pour que, sur la base des données issues des différentes études menées sur la colline Pyɔ-byú, le site soit inscrit comme patrimoine culturel, ce selon la lettre et l'esprit de la loi N°022-2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso ; mener un plaidoyer auprès des autorités communales et des acteurs en charge de l'environnement au niveau provincial afin qu'en collaboration avec les populations locales et les orpailleurs des actions soient entreprises dans le sens de la délimitation et de la préservation du site culturel qu'est la colline Pyɔ-byú, ce selon la lettre et l'esprit de la loi N°022-2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel du Burkina Faso.

Conclusion

La colline Pyɔ-byú est un élément du patrimoine culturel immobilier des populations de Zoula et environnants en ce sens qu'elle porte les témoignages d'un passé archéologique des populations qui ont vécu dans ses environs. Aussi, constitue-t-elle un lieu de culte lié à vie sociale et politique des peuples qui vivent dans ses environs. Cependant, l'exploitation artisanale de l'or quoique source de revenus pour les populations, entame cet espace sacré risquant ainsi d'ébranler la place qu'elle occupe dans la mémoire et la conscience collective des populations. Des recherches plus poussées permettront de dégager davantage ce qui fait du Pyɔ-byú un patrimoine culturel immobilier à préserver.

Références bibliographiques

Liste des informateurs

Noms et Prénoms	Age	Fonction	Statut	Date/lieu de l'entretien
BAMA Ogo	80	Cultivateur	Doyen de lignage	04-08-2024 à Zoula
BAMA Nébila	90	Cultivateur	Doyen de lignage	04-08-2024 à Zoula
BAMA Moussa	55	Cultivateur	Président du conseil villageois de développement de Zoula et responsable du site minier	25-07-2024 à Zoula
BAMA Rodrigue	32	Orpailleur	Riverain du site aurifère	02-04-2025 à Zoula
KAMBOULE N.B. Romuald	29	Agent contrôleur des Eaux et Forêts	Chef de service départemental de l'environnement de Réo	23-08-2024 à Réo
OUEDRAOGO Rasmané	37	Agent contrôleur des Eaux et Forêts		23-08-2024 à Réo
GANEMTORE Yaya	/	Administrateur des services touristiques et hôteliers	Directeur provincial de la culture du Sanguié	23-08-2024 à Réo
KANSONO Emoua	73	Ménagère	Une doyenne du clan Bama	16-09-2024 à Zoula

Bibliographie

- Bado, N. (s.d.). *Jò, ville nouvelle. Sociologie et éthique (première ébauche)*, Réo, S.I.S.A, 100.
- Bama, P. (2001). *Histoire du peuplement de Zula*, mémoire de maitrise, Ouagadougou, 153.
- Bassole Z. (2017). *Perception paysanne de l'impact de l'orpaillage sur le milieu de Zoula dans la commune de Réo*, mémoire de maitrise, Koudougou, 91.
- Bayili B. (1998). *Religion, droit et pouvoir au Burkina Faso, les Lyə̀lə du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 469.
- Simpore L. (2005). *Eléments du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo (Burkina Faso), approche archéologique et historique*, thèse de doctorat unique (archéologie africaine), Ouagadougou, 733.